

Sanofi-aventis et Novozymes annoncent une collaboration pour le développement et la commercialisation d'un antibiotique innovant

***- Le candidat médicament cible le traitement d'infections
sévères comme la pneumonie et la septicémie -***

Paris, France - le 22 décembre 2008 - Sanofi-aventis annonce aujourd'hui la signature d'un accord global de licence et de collaboration avec Novozymes, en vue du développement et de la commercialisation d'un nouvel antibiotique.

Le candidat médicament est un peptide antimicrobien appelé plectasin NZ2114, qui sera développé pour le traitement d'infections sévères, comme la pneumonie et la septicémie, causées notamment par des bactéries de type *Staphylocoques* ou *Streptocoques*.

En vertu de cet accord, sanofi-aventis obtient une licence exclusive mondiale pour le développement, l'enregistrement et la commercialisation du médicament. Les deux sociétés uniront leurs efforts afin de développer et d'assurer la fabrication du principe actif de plectasin NZ2114 à l'échelle industrielle, au moyen d'une technique recombinante prenant appui sur la technologie d'expression exclusive et brevetée de Novozymes.

« *Plectasin NZ2114 est le premier candidat médicament que Novozymes octroie sous licence, en vue de son développement préclinique et clinique. Faire équipe avec l'un des plus grands laboratoires pharmaceutiques mondiaux correspond parfaitement au type de collaborations que nous cherchions à nouer* », a déclaré Per Falholt, Vice-Président Exécutif, Recherche et Développement de Novozymes.

« *Le mécanisme d'action innovant de plectasin NZ2114 lui confère une activité potentielle contre les bactéries résistantes aux médicaments actuels. Nous allons donc développer plectasin NZ2114 pour le traitement des infections sévères, comme la pneumonie, la septicémie et les infections compliquées de la peau et des tissus mous* », a déclaré le Dr. Marc Cluzel, Senior Vice-Président, Recherche et Développement de sanofi-aventis.

A propos de Plectasin NZ2114

Plectasin NZ2114 est une variante de plectasin, une nouvelle classe d'agents antimicrobiens qui agit contre les bactéries à « Gram positif », comme celles de la famille des *Staphylocoques* et des *Streptocoques*, qu'elles soient sensibles ou résistantes aux antibiotiques actuels.

A propos de Novozymes

Novozymes est le numéro un mondial de la bioinnovation. Aux côtés de nos clients dans un large éventail d'industries, nous créons les biosolutions industrielles de demain afin de favoriser la croissance de nos clients et un usage plus rationnel des ressources de la planète. Pour en savoir plus, consultez www.novozymes.com.

A propos de sanofi-aventis

Sanofi-aventis est un leader mondial de l'industrie pharmaceutique qui recherche, développe et diffuse des solutions thérapeutiques pour améliorer la vie de chacun. Le Groupe est coté en bourse à Paris (EURONEXT PARIS : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives (au sens du U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections relatives au développement de produits et à leur potentiel et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des événements, des opérations, des produits et des services futurs ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de sanofi-aventis estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de sanofi-aventis, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2007 de sanofi-aventis ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2007 sur Form 20-F de sanofi-aventis, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'autorité des marchés financiers.